

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15198**

Intitulé

Animateur - coordinateur qualité, sécurité, environnement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Institut de formations supérieures du grand Ouest (IFSGO) | Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200p Méthodes industrielles, 344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'Animateur - coordinateur qualité sécurité environnement (QSE) participe à la mise en place, au suivi et à l'amélioration d'un système d'organisation QSE dans l'entreprise. Les activités qui peuvent lui être confiées sont :

1. Elaborer, mettre en oeuvre et suivre une démarche qualité, sécurité, environnement (QSE)
2. Formaliser le système documentaire QSE
3. Gérer et animer la qualité, la sécurité et l'environnement.
4. Auditer le système de management QSE
5. Proposer des actions d'amélioration du système de management QSE

Capacités attestées :

- Définir un projet, définir les tâches et sous tâches et pouvoir le planifier. Réaliser le suivi du projet.
- Réaliser un diagnostic, utiliser les outils nécessaires, synthétiser les résultats, rédiger un compte rendu. Proposer un plan d'actions.
- Mettre en application les exigences des normes QSE et les points critiques. Rédiger des documents tels que cartographie, procédures et/ou instruction de travail.
- Appliquer l'analyse environnementale, analyser les résultats et proposer des actions correctives.
- Appliquer l'évaluation des risques professionnels, analyser les résultats et proposer des actions correctives.
- Lire et décrire les exigences du droit de l'environnement ainsi la prévention des risques environnementaux appliqués aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Rédiger un dossier ICPE.
- Décider des outils de prévention à utiliser, mettre en place ces outils afin de prévenir les accidents et réaliser une analyse d'accident avec les actions nécessaires à mettre en place.
- Utiliser des outils de résolution de problème, analyser les résultats obtenus et proposer des actions.
- Trouver et calculer des indicateurs pertinents, objectifs et fiables. Les représenter par écrit. Analyser et communiquer les résultats obtenus, rédiger et proposer des actions d'amélioration.
- Préparer et réaliser un audit QSE, mettre en oeuvre l'outil, analyser les écarts constatés (s'il y a).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le métier de technicien qualité-sécurité-environnement (QSE) est un métier transversal pour les entreprises. Le technicien QSE travaille dans tous les secteurs d'activités (industrie, tertiaire, agroalimentaire,...), pour tout type d'entreprise (TPE, PME ou multinationale) mais aussi avec tous les services présents au sein des entreprises (commercial, achats, recherche et développement (R&D), production, direction, maintenance, logistique, secrétariat,...).

Dans les grandes entreprises, le technicien qualité, sécurité ou environnement est sous la responsabilité hiérarchique du responsable qualité et/ou sécurité et/ou environnement.

Dans les petites ou moyennes entreprises, il est souvent rattaché à la Direction de l'entreprise ayant la fonction de responsable du service QSE mais avec une autonomie plus importante.

Assistant qualité ou sécurité ou environnement
Assistant qualité-sécurité-environnement (QSE)
Correspondant qualité-sécurité-environnement
Technicien qualité ou sécurité ou environnement
Technicien qualité-sécurité-environnement

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1303 : Intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriel

H1503 : Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle

H1504 : Intervention technique en contrôle essai qualité en électricité et électronique

H1506 : Intervention technique qualité en mécanique et travail des métaux

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Bloc 1 : formaliser une démarche qualité
- bloc 2 : formaliser une démarche sécurité
- bloc 3 : formaliser une démarche environnementale

- bloc 4 : gérer et animer les démarches QSE
- mémoire de mission en entreprise

Validité des composantes acquises : illimitée

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | |
| En contrat d'apprentissage | X | |
| Après un parcours de formation continue | X | <ul style="list-style-type: none"> • Président : responsable pédagogique de la formation, • Membres du jury : 2 tuteurs d'entreprise, 2 professionnels du domaine n'étant pas intervenus avec les personnes concernées par la certification. |
| En contrat de professionnalisation | X | <ul style="list-style-type: none"> • Président : responsable pédagogique de la formation, • Membres du jury : 2 tuteurs d'entreprise, 2 professionnels du domaine n'étant pas intervenus avec les personnes concernées par la certification. |
| Par candidature individuelle | X | <ul style="list-style-type: none"> • Président : responsable pédagogique de la formation, • Membres du jury : 2 tuteurs d'entreprise, 2 professionnels du domaine n'étant pas intervenus avec les personnes concernées par la certification. |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2012 | X | <ul style="list-style-type: none"> • Président : professionnel dans le domaine demandé pour la VAE. • Membres du jury : 4 professionnels (Responsables QSE dont 1 chef d'entreprise) toujours en activité dans le domaine concerné par la demande de VAE. |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

| LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS | ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX |
|------------------------------------|-------------------------------------|
|------------------------------------|-------------------------------------|

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 10 août 2012 publié au Journal Officiel du 22 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, code NSF 200r et 344r sous l'intitulé "Animateur - coordinateur qualité sécurité environnement" avec effet au 01 octobre 2008 jusqu'au 22 août 2017.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 8 décembre 2017 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau III, sous l'intitulé "Animateur - coordinateur qualité, sécurité, environnement" avec effet au 22 août 2017, jusqu'au 21 décembre 2019.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

[IFSGO](#)

Lieu(x) de certification :

Institut de formations supérieures du grand Ouest (IFSGO) : Normandie - Calvados (14) [Colombelles]

IFSGO

2 bis avenue du pays de Caen

14460 Colombelles

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IFSGO - 2 bis avenue du pays de Caen - 14460 Colombelles

Historique de la certification :